

**RECEPISSE DE DEPÔT D'UNE CANDIDATURE
A L'ACQUISITION D'UN TERRAIN COMMUNAL
« Quartier des Roses » TRANCHE 2 – 2ème Appel à Candidature**

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une candidature pour l'acquisition d'un terrain communal dans le « Quartier des Roses ».

Il s'agit de terrains bornés et disposant des équipements suivants :

- branchement d'assainissement en attente
- branchement d'eau potable en attente
- branchement d'électricité en attente
- branchement gaz en attente

La date limite de dépôt des dossiers complets est fixée au 15/12/2017 à 12h00.

L'ensemble des candidatures répondant aux conditions du dispositif sera présenté à la Commission Habitat qui procédera à leur classement. Les candidats retenus seront destinataires d'un courrier envoyé en recommandé avec accusé de réception, leur notifiant la décision de la Commission Habitat de retenir leur candidature pour l'acquisition d'un terrain.

Nom(s) Prénom(s) du ou des candidat(s)

-Date de naissance

-Date de naissance

adresse actuelle :

.....

téléphone :

mail :

Voeux : 1^{er} vœu lot n°

 2^{ème} vœu lot n°

 3^{ème} vœu lot n°

DATE DE DEPÔT DU DOSSIER : ... / ... / 2017

Heure : ... H ...

CACHET DE LA MAIRIE

Observations :